

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

# ÉPIDÉMIE DE DENGUE : la vigilance de tous doit être maintenue

**14 cas de dengue ont été confirmés du 16 au 22 septembre 2019.** Bien que l'épidémie reste stabilisée à un niveau modéré, la moitié des communes de l'île reste encore concernée. La circulation de la dengue se maintient à un niveau un peu plus élevé qu'en 2018, à la même période. En cette fin d'hiver austral, l'épidémie se poursuit, laissant craindre une reprise épidémique au cours de l'été prochain, lorsque les conditions météorologiques seront plus favorables à la prolifération des moustiques. C'est pourquoi, l'ensemble des acteurs et de la population doit poursuivre leur mobilisation pour lutter et agir contre la dengue.

## Situation épidémiologique au 1<sup>er</sup> octobre 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Le nombre de cas de dengue déclarés se stabilise. Toutefois, **12 communes** de l'île sont toujours concernées par une circulation active du virus.

La majorité des cas sont recensés dans le Sud et l'Ouest : les communes de **Saint-Paul, Saint-Leu, La Possession et Saint-Louis** sont les communes les plus touchées.

La circulation de la dengue à cette période de l'année se maintient à un niveau un peu plus élevé qu'en 2018, à la même période.

### DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE

- **Plus de 24 800 cas autochtones confirmés** (soit **17 919 cas** depuis le 01/01/2019)
- **770 hospitalisations** (dont **615 hospitalisations** depuis le 01/01/2019)
- **2 390 passages aux urgences** (dont **1 915 passages aux urgences** depuis le 01/01/2019)
- **20 décès**, dont **12 directement liés à la dengue**. (Depuis le 01/01/2019 : **14 décès**, dont **9 directement liés à la dengue**).

## Rappel des gestes de prévention pour se protéger contre la dengue



### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

